



Chemin d'accès en mauvaise état

Par **millesime10**, le **18/02/2010 à 10:52**

Bonjour,

J'ai fait construire une maison, l'accès de la route pour aller a ma maison est un petit chemin plein de trous la commune ne veut pas refaire la route.

Nous sommes deux maisons dans le même cas (mon voisin qui lui aussi a fait construire).

Que faire et vers qui ce retourné

merci de me répondre

Par **fif64**, le **18/02/2010 à 10:59**

Je ne suis pas expert, mais je dirais peut être, envoyer des recommandés à la mairie / DDE, et le jour où vous aurez un trouble à cause de ce chemin (pneu crevé, dégat sur un véhicule, accident de vélo, ou je ne sais quoi d'autre) vous pourrez vous retourner plus facilement contre la mairie / dde

Par **millesime10**, le **18/02/2010 à 11:03**

merci pour ta reponse tres vite mais ou je pourrais avoir un exemple de lettre a envoyer?

Par **Tisuisse**, le **18/02/2010 à 16:03**

Bonjour,

Avant toutes choses, vous avez 2 vérifications à entreprendre :

- votre acte notarié : que dit-il au sujet de ce chemin d'accès ?
- la cadastre à la mairie : qui est propriétaire de ce chemin ?